ROUBAIX

QUI AIME BIEN...

Une plainte pour coups et blessures a été déposée entre les mains de M. Grimaldi, commissaire de police de 3e arrondissement, par Desplerres Louise, 17 ans, ouvrière, quai de Wattrelos, cour Nyckaert, 6, contre son ancien amant, Louis Vermeich, 20 ans demeurant rue de la Conférence, chez Marie à Tape Dur.

ABUS DE CONFIANCE

M. Bruno-John, forain, avait confié à son homonyme, Dégot Gustave, 30 ans, né à Paris, aux hommes de 32 francs pour vendre des arbres à Valenciennes et à Saint-Amand. Dégot a disparu sans s'acquitter de sa mission. Une enquête est ouverte, par M. Grimaldi, commissaire de police du 3e arrondissement.

IL AIMAIT LA FRANCE

Mardi après-midi, les agents de sûreté Flipot, Rancelot et Devogle ont mis en état d'arrestation, rue Lionel, le nommé Christiaens Jules, 38 ans, manœuvre de maçon, demeurant rue David-d'Angers. Cet individu, qui est expulsé par arrêté ministériel en date du 21 février 1888, sera conduit au parquet.

VANDALISME

Mardi après-midi, un malfaiteur inconnu a fracturé la porte de la boîte aux lettres de la rue de l'Epeule. Une enquête est ouverte par M. Deltch, commissaire de police du 2e arrondissement.

Madame, veuillez honorer de votre visite les rayons de Modes et Confections de Dames des Galeries Lilloises : Choix, élégance 6289

DESCENTE DU PARQUET

Hier après-midi, M. Delelé, juge d'instruction, accompagné de son greffier, M. Bailleul, est venu à l'hôpital de la Fraternité, pour recevoir la déposition de Mélanie Gibault, à qui son mari, Clovis Deleclusse, tenta de couper le cou dimanche 25 avril, dans une des glorietes du boulevard de Cambrai, où il fut avait donné rendez-vous.

La pauvre femme, qui quittera aujourd'hui l'hôpital, a fait au magistrat instructeur l'aveu de ses relations coupables. Elle a refusé de déposer plainte contre son mari.

L'EXPOSITION DE 1911

Lundi soir, à cinq heures, a eu lieu, à la mairie, sous la présidence de M. Eugène Motte, maire, l'installation du Comité d'initiative de l'Exposition de 1911. Ce comité est ainsi composé : président, M. Eugène Motte, président du tribunal de commerce ; vice-président, MM. Florent Cassinne, vice-président de la Chambre de commerce ; Albert Prouvost, ancien président du tribunal de Commerce ; Edouard Roussel, Félix Chatelaye et Gilbert Sagnl, adjoint au maire ; membres : MM. Georges Motte, membre de la Chambre de commerce ; Louis Delattre, conseil municipal, constructeur-mécanicien ; Joseph Aylbaux, président du syndicat des fabricants ; Victor Champier, administrateur de l'école nationale des Arts industriels ; Henry Glorieux, fabricant, vice-consul de Danemark ; Victor Derbigny, entrepreneur ; Gaucher, directeur de l'Union des teinturiers ; César Pollet-Duthoit, fabricant ; d'Andlemme Carrisimo, constructeur.

M. E. O. Lami, chotel comme directeur général de l'Exposition, assistait à cette réunion.

Le Comité a décidé que le titre officiel de l'Exposition de Roubaix serait le suivant : « Exposition internationale industrielle du Nord de la France de 1911 ».

Puis il a étudié l'organisation de l'entreprise qui sera installée dans la partie du jardin Barbieux, allant du boulevard de Paris au kiosque des exécutions musicales d'été avec, comme annexe, les vastes terrains placés en bordure du jardin du côté de Croix.

Le comité d'initiative se réunira à la mairie, le grand de chaque semaine, à partir de mardi prochain.

Dans quelques jours, il sera procédé à la constitution par la mairie, du Comité consultatif.

SAVON du CONGO blanchit de teint
Victor VAISSIER

DANS L'ENSEIGNEMENT

Mardi matin, en compagnie de M. Bourbon, inspecteur primaire, M. Prélat, directeur de l'enseignement primaire du Nord, est venu inspecter les cours de l'Institut Sévigné. M. Prélat a été fort entièrement satisfait de sa visite.

FUNERAILLES D'UN EMPLOYE DES POSTES

Mardi matin ont eu lieu les funérailles de M. Boutiez, agent des P. T. T.

Dans l'assistance nous avons remarqué un inspecteur représentant M. le directeur départemental ; un rédacteur du service technique ; M. Pesson, receveur des postes de Roubaix et tous les agents et sous-agents disponibles des trois services des P. T. T. de Roubaix-Tourcoing.

Sur la place Saint-Jean-Baptiste, avant le départ du corps pour Lomme, M. Pesson a prononcé le discours suivant :

« Madames, Messieurs,

Je ne veux pas laisser partir notre pauvre camarade Boutiez, sans lui adresser un dernier et suprême adieu.

Je crois être l'interprète de vous tous en disant qu'il fut le plus aimable, le plus obligeant des collègues, et l'ami le plus sûr.

M. Boutiez ne se destinait pas tout d'abord à la carrière administrative, lorsque les hasards de la vie lui firent changer de destination.

Il accomplit alors son service militaire et revint de participer à la campagne de Tunisie, lorsqu'il se décida à entrer dans nos rangs.

Il fut nommé surnuméraire en mai 1896 à Cambrai, puis un an après à Béru, et enfin à Roubaix, en 1899.

C'est à Roubaix, depuis près de 20 ans, qu'il fournit à peu près toute sa carrière.

Il se voua à ses fonctions comme en se consacre à un sacerdoce ; et chaque jour la vit attaché au service, même lorsque son état de santé eut présaire depuis longtemps les commandant de garder la chambre.

Il mourut dans cet le brûlant, comme un brave. Puis apporte ici au milieu de ceux qui l'ont approché le modeste témoignage

M. Boutiez possédait une solide instruction qui aurait dû l'appeler à des fonctions plus élevées que celles qu'il occupait, mais c'était un modeste, dont l'ambition se portait à faire tout à la perfection ; aussi, a-t-il laissé parmi nous le souvenir du fonctionnaire parfait.

Nous nous rappelons avec reconnaissance le travail soigné qu'il nous présentait dans les questions délicates du téléphone, service auquel il était attaché depuis l'installation d'un central téléphonique à Roubaix. Il était complètement initié à ce service qui n'avait plus le secret pour lui et pour lequel on se plaisait à le consulter.

C'est à tort que le vient de dire qu'il n'avait qu'une ambition, travailler à la perfection, il en avait une autre que, trop modeste, il n'osait avouer pas ; s'était de former ses collègues aux diverses parties du service qui possédait si bien.

Il fut été logion au bureau, les jeunes et les employés qui ont reçu les leçons administratives de ce brave camarade. Je me plais à léguer à sa mémoire respectée le tribut dû de reconnaissance que nous lui présentons tous ici.

Le départ de M. Boutiez va laisser une large place vide au téléphone et nous aurons quelque peine à le combler ; mais ses successeurs et ses anciens nous inspirer des principes, des traditions qu'il a laissées dans ce service. Ce sera un moyen de nous rappeler le bon collègue, le travailleur que nous regrettons vivement.

Avec le fonctionnaire dévoué jusqu'à l'abnégation que nous connaissons bien, nous disons : Bonsoir ! et Bonjour ! et le Bonjour des morts, le plus affectueux des trois.

Tout le temps qu'il ne durant pas au service, il le consacrait à son hobby, où il retrouvait la liberté et le repos qui seraient le manque et le [illegible] par l'avenir.

Nous prions [illegible] qui ont suivi leur collègue, nous prions les trois et les amis de notre regretté [illegible] qui nous tient parfois de la grande [illegible] [illegible] [illegible]

[illegible] téléphonique, de vouloir nous associer à leur profond [illegible]

Puissent les marques d'affectueuse sympathie qui leur sont témoignées aujourd'hui, être une atténuation à la perte irréparable qu'ils viennent de faire.

M. Boutiez n'est plus, mais il a laissé dans nos cœurs le souvenir vivace d'un homme de bien.

Adieu, mon ami, Adieu.

Grande Nouvelle ! ! ! Dimanche 9 Mai, les Galeries Lilloises ouvriront toute la journée (Modes, Confections). 6290

UNE EXCURSION A PHALEMPIN

Comme déjà annoncé, l'Amicale de l'Ecole de la rue des Arts organise pour le dimanche 30 courant, une excursion en voitures à Phalempin. Le départ aura lieu à 7 heures précises du matin, de l'Ecole, 130, rue des Arts. Un excellent orchestre charmera par de fréquentes auditions la longueur de la route et accompagnera les touristes dans la grande promenade au bois visites au Gros-Chêne et aux Quatre-Tilleuls, ancien rendez-vous de chasse du roi Henri IV.

A midi, déjeuner-apéritif au Moulin. Dîner à une heure dans une salle réservée. A 3 heures, grand bal champêtre. Tir aux canards et attractions diverses. Retour à Roubaix entre 9 et 10 heures du soir.

La commission prévient les sociétaires désireux d'assister à cette sortie que, disposant d'un nombre de places limité elle sera au regret de refuser les adhésions qui lui parviendraient après le dimanche 8 courant. Les inscriptions sont reçues tous les jours, au siège social : l'Ecole de la rue des Arts et par tous les membres de la commission.

Le coût de l'excursion, dîner compris, est fixé à 3 fr. 60 pour les sociétaires et les membres de leur famille et 3 fr. 80 pour les personnes étrangères à l'Association.

Le groupe cycliste accompagnera les voitures ; prix de l'inscription : 1 fr. 60 pour les sociétaires ; 1 fr. 80 pour les étrangers.

LES ADJUDICATIONS DE MARDI. — CONSTRUCTION DE DEUX NOUVELLES CLASSES ET DE WATER-CLOSETS A L'ECOLE DE FILLES DE LA RUE DU PIE.

1er lot : Terrassement, maçonnerie, plafonnage et carrelage. Devis : 10 539 fr. 91. Adjudicataire, M. Léon Planquart, avec un rabais de 3 %. — 2e lot : Ferronnerie. Devis : 2.294 fr. 70. Adjudicataire, M. Louis Lauwers. 15 75 % de rabais. — 3e lot : Charpente-menuiserie, quincaillerie, mobilier de deux classes. Devis : 10 178 fr. 41. Adjudicataire, M. Marc Dubus, 18 % de rabais. — 4e lot : Couverture, plomberie zinc et gaz. Devis : 2 468 fr. 67. Adjudicataire, M. Lévêque-Bodin, 28 % de rabais. — 5e lot : Pavage en grès. Devis : 3.149 fr. 26. Adjudicataire, M. Carette-Duburque, 31 % de rabais. — 6e lot : Peinture et vitrerie. Devis : 1.689 fr. 56. Adjudicataire, M. J. Henneuse, 26 75 % de rabais.

Avis officiel: communistes-communistes, tous les parents économes achètent aux Galeries Lilloises tout ce qui leur est nécessaire. a.o.6026

PREPARATION MILITAIRE. — SOCIETE MIXTE DE TIR « LE TIR NATIONAL »

Tour de roulement pour le dimanche 9 mai 1909 : Réduit et 200 mètres. — Matin : L'Amicale, de 8 h. 1/2 à 10 h. 1/2, l'Ecole de Tir de Tourcoing, de 10 h. 1/2 à 12 h. — Soir : Anciens élèves de Lannoy, de 2 h. 1/2 à 5 heures.

Note — La carte d'identité est indispensable pour prendre part aux séances de tir à 200 mètres.

LES VOYAGES AUTOUR DU MONDE

L'établissement installé au n° 51 de la Grande-Rue a reçu du public roubaisien l'accueil le plus empressé. Le vogue est d'ailleurs justifiée et nous ne doutons pas que le voyage en Dauphiné n'obtienne le même succès que les voyages en Suisse, Italie, Algérie déjà parus.

Dans le Dauphiné, la Stéréorama présente les sites les plus grandioses et les plus pittoresques de France pouvant rivaliser avec ceux de la Suisse : Mont-Blanc, la Grande Chartreuse, le Lautaret, les glaciers de la Meye et du Peivoux, les lacs Léret et l'Echouda, etc..., qu défilent devant les spectateurs.

Vendredi : La Terre Sainte Palestine et Syrie. Divertissement les jours de 3 heures à 10 heures du soir.

THEATRE RENOUPREZ

La foule se presse tous les soirs dans le charmante bijou édifié derrière les Halles, pour acclamer les admirables artistes de la troupe de M. Renouprez.

Ce soir : *Les Petites Miche*. Jeudi en matinée, prix réduits, dernière audition de M. Dubressy dans *La Poupée*, le soir : *Le Grand Mogol*, vendredi : *Véronique*.

LE CIRQUE ROCHE

Le succès du grand cirque Roche est toujours de plus en plus grand. A chaque séance on applaudit volontiers : la Troupe impériale japonaise, M. Romeu l'homme serpent, les Micholi, originaux barrates et ailleurs ; les sœurs Provençales, cyclistes incomparables ; les Montar, gymnastes aériens ; les Hassan, sur le fil de fer, etc., etc.

Les frères Rolland's qui ont fait d'heureux dimanche tundi pour ceux des athlètes d'une force musculaire surprenante. Leur triomphe a été immense.

ETAT-CIVIL

NAISSANCES. — Denise Debarge, rue du Tilleul, 152 bis, cité Lagrange, 1. — Henri Adroval avenue Julien Lagache. — Robert Bergdoll, rue de Flandre, 92. — Jeanne Denis rue de Maubeuge, fort Lorsdan 15. — Michel Poissonnier boulevard Gambetta, 62. — Robert Delaillier, rue de Vienne, 17.

MARIAGES. — Entre : Louis Nourtier ingénieur à Tourcoing et Marie Ouzar, sans profession, rue de l'Industrie, 50. — René Driol employé de commerce à Sèdan et Jeanne Pain, sans profession, rue de Lille, 17.

DÉCÈS. — Madeleine Vandenhock, 22 jours, rue de l'avenir. — Jeanne Clovis 23 ans, confectionneuse, avenue Julien Lagache.

Etat-civ : a

TOURCOING

LE CAMBRIOLAGE DE LA RUE DE CAMBRAI

Nos lecteurs ont pu lire dans notre numéro de lundi matin, le récit des audacieux exploits de deux cambrioleurs dans l'habitation des époux Henri Duvillier, marchands-bouchers aux Halles, rue de Cambrai, 33.

On sait qu'après avoir fracturé la porte d'entrée de devant, les malandrins poussèrent le verrou intérieurement, de façon à se ménager une retraite par les derrières.

Gênés par les aboiements du petit chien de garde, « Thérèse », ils assommèrent le pauvre animal puis mirent toute la maison sens dessus dessous cherchant de l'argent.

Les époux Duvillier étant rentrés sur les entrefaites, les cambrioleurs jetèrent tous les objets épars sur le plancher et prirent la fuite par le terrain vague à gauche de l'habitation.

M. Duvillier en poursuivit un à qui il administra un coup de canne qui fit tomber le chapeau du malandrin. La canne se brise contre une planche de la palissade.

L'enquête active menée par la police de Sûreté aux ordres de M. Rougeron, a amené hier soir deux arrestations des auteurs présumés. Ce sont les nommés R. D... et M. C...

Ces individus ont subi un premier interrogatoire. Ils nient mais de fortes présomptions pèsent sur eux. De reste M. Duvillier, mis en présence des deux individus, reconnaît formellement le premier comme étant celui qu'il a poursuivi.

A demain de nouveaux détails.

PRIS PAR UNE COURROIE

M. Louis Soenen, 25 ans, dégraisseur chez MM. Achille et Pierre Pollet, peigneurs, rue de Dunkerque, était occupé à nettoyer un cardo, lorsqu'il eut le bras droit pris par la courroie de commande. L'ouvrier fut projeté violemment à terre. M. le docteur Dechert, mandé à la hâte, constatait au bicep, a contusionné une plaie contuse du front [illegible] de la tête droite et de la face droite [illegible] le bras gauche. Sept complications la guérison atteindra une dizaine de jours.

DOIGTS MUTILES

M. Eugène Chevalier, 41 ans, fontainier, au service des eaux, occupé à faire fonctionner un compteur à eau l'index gauche écrasé entre un marteau et le barre d'entretoise. Plaie par écrasement du doigt avec décollement de l'ongle. Docteur Desbonnets, 15 jours.

— M. Jules Trévert, 16 ans, tisserand chez MM. Masurel Leclercq et fils, fabricants, rue du Collecteur, a été blessé à la face dorsale du l'index droit par un ressort métallique alors qu'il nettoyait son métier. Docteur Debuchy, 8 jours.

VOL ET EXPULSION

La police a mis en état d'arrestation la nommée Marie Pattin 47 ans, journalière, de nationalité belge, inculpée de vol d'un lapin au préjudice de M. Henri Catteau, rue de la Malcense, 102.

Cette femme est en outre prévenue d'infraction à un arrêté d'expulsion existant à sa charge.

COMMENCEMENT D'INCENDIE

Hier vers midi un commencement d'incendie s'est déclaré dans la cuisine de l'habitation de M. Dhellemmes, employé à la Compagnie des Tramways de Roubaix-Tourcoing, rue de l'Epidème, 66. De la graisse à pommes de terre frite placée sur le feu, ayant débordé du pot-au-feu qui la contenait, s'enflamma et communiqua le feu à un tiroir et à quelques objets mobiliers. Les pompiers furent appelés. Quelques seaux d'eau suffirent à éteindre le commencement d'incendie. Les dégâts s'élèvent à une cinquantaine de francs.

ACCIDENTS DE TRAVAIL

Mme Victoire Lemay 33 ans, devideuse chez M. Duvillier-Wattine filateur de coton, a heurté le pied gauche contre un panier tiré rapidement par une autre ouvrière. Contusion et entorse. Docteur Debuchy 10 jours.

CAISSE D'EPARGNE

Dans ses séances des 4 et 5 mai la caisse d'épargne de Tourcoing a reçu 1.000 versements s'élevant à 71 363 fr. de 438 déposants. 28 nouveaux livrets ont été ouverts. La caisse a remboursé 53.346 fr. 17 à 199 déposants, dont 52 ont été soldés.

ÉTAT-CIVIL

NAISSANCES. — Dumortier Zélie, rue de la Croix-Rouge. — Poulain Yvonne, rue Nationale, 122. — Werbrouck Charles, rue Nationale, 122.

MARIAGE. — Pollet Maurice, industriel et Tiberghien Madeleine, sans profession.

DÉCÈS. — Seynaye Adèle, sans profession, 30 ans 6 mois, rue de Saint-Pétersbourg. — Delesalle Sophie, sans profession, 76 ans 1 mois, rue d'Havre, 8.

LILLE

La question des tramways

EST-CE LA SOLUTION ?

La question des tramways, autour de laquelle on a beaucoup discuté depuis six mois, vient d'entrer dans une nouvelle voie.

Il y a une quinzaine de jours, passant outre aux décisions du Conseil, qui avait décidé d'entamer des poursuites, la municipalité avait repris, avec la Compagnie, les pourparlers rompus.

M. Faure, directeur des tramways, eut alors plusieurs entrevues avec MM. Charles Delesalle, maire, Lauwaga, adjoint et Lemoine, directeur des travaux. Dans ces entrevues, M. Faure se montra conciliant. La semaine dernière, il fit, au nom de son conseil d'administration, des propositions que l'administration municipale voulut bien recevoir.

Ces propositions sont les suivantes :

« Des billets d'aller et retour seraient délivrés sur toutes les lignes, du point terminus à la gare et vice-versa.

« Sur toutes les lignes, il y aurait des remorques comportant exclusivement des places de seconde, aux heures d'intensité de trafic.

« Aux heures où il y a abondance de voyageurs, le service serait organisé de façon que les voitures se suivent à cinq minutes au lieu de dix.

« Les deux plates-formes des voitures motrices seraient de seconde classe.

« Enfin, la Compagnie maintiendrait les trains ouvriers, les abonnements scolaires et ses horaires actuels.

L'administration municipale serait disposée à accepter les propositions de la Compagnie. Elle les soumettra au Conseil municipal.

Lundi après-midi, M. Charles Delesalle a convoqué à son cabinet les membres du Comité de la Ligue de défense des abonnés et voyageurs pour leur communiquer les propositions de la Compagnie.

MM. Lauragne, Baudon, adjoints, et Lemoine, directeur des travaux municipaux, assistaient à l'entretien qui a duré une heure et demie.

Les délégués, tout en reconnaissant les bonnes intentions de la Compagnie, ont fait quelques objections sur des points de détail. Ils n'ont pris aucun engagement et se sont retirés en annonçant qu'ils en référeraient au bureau de la Ligue de défense.

AU COMITÉ DE DÉFENSE

On repousse les offres de la Compagnie

Dans la réunion qu'il a tenue hier soir à son siège, rue de Béthune, le comité de défense a examiné la situation.

Les membres du comité ont décidé d'adresser à la municipalité et aux conseillers municipaux une lettre de protestation qu'ils rendront publique par des affiches.

Avant de se séparer, ils ont voté l'ordre du jour suivant :

« Le comité de la ligue après avoir entendu le rapport de ses délégués, constate que l'accord projeté entre la ville et la Cie des tramways ne peut en aucune façon donner satisfaction au public.

« Regrette que l'administration municipale ne veuille communiquer au comité le texte complet de la convention, afin que celui-ci puisse en faire une étude approfondie.

« Décide de continuer la lutte et invite l'administration et le conseil municipal à ne pas vengeur dans une transaction qui ne serait qu'un leurre ».

COFFRES FORTS
81 rue ROYALE LILLE · **GRUSON** 5188

Tragiques conséquences

D'UN JEU D'ENFANTS

Nous avons relaté hier la pénible accident qui survint lundi soir, avenue Verdi, à la villa « Bon Accueil ».

Malgré tous les soins qui lui furent prodigués par M. le docteur Legay, la petite Mathilde Guérin est morte dans la nuit, à minuit, des suites de ses affreuses brûlures.

L'état de Mme Guérin, après avoir été assez inquiétant dans la nuit, s'est un peu amélioré dans la matinée de mardi.

ALCOOL ET DÉBAUCHE

UNE MÈRE INDIGNE

tente de se venger d'un commissaire

Le vitriol dont elle voulait se servir lui brûle ses vêtements

On se rappelle les récents exploits de Blanche Arnold, 28 ans, fille soumise, plus connue sous le nom de « Jambe de bois », à cause de son infirmité. Son inconduite et son intempérance furent la cause d'un jugement qui prononça sa déchéance de la puissance maternelle.

Le 21 avril dernier, ce jugement fut exécuté et malgré ses cris et ses menaces, on lui enleva sa petite fille qui fut confiée à l'Assistance Publique.

Depuis ce jour elle ne cesse de proférer des paroles de vengeance à l'égard de M. Langevin, commissaire de police du premier arrondissement, à qui elle attribuait la mesure prise à l'égard de son enfant. Elle ne cessait de se présenter au poste de la rue du Fresne, réclamant à grands cris son enfant. Le premier mai, elle fit elle aussi sa petite manifestation et jura de se venger. Elle essaya même de soulever un scandale administratif qui n'eut pas de suites.

Hier, vers deux heures moins le quart, elle rôdait à son bureau, M. Vantomme, secrétaire adjoint du 1er arrondissement, aperçut la « jambe de bois » à l'extrémité de la rue du Fresnes, cachée derrière les broussailles qui de Voirie remise en cet endroit, semblant guetter l'arrivée de M. Langevin.

Voyant qu'elle était découverte, la fille fuyait de se promener simplement et se dirigea vers la rue de la Vieille-Comédie. M. Vantomm remarqua alors qu'elle dissimulait sous son tablier un objet volumineux et qu'elle assujettissait la bouchon d'une petite fiole.

Par mesure de précautions, il fit poster un agent de sûreté au bout de la rue du Fresnes, tandis qu'un autre se plaçait près de la grille du Tribunal du « Petit Paid », et M. Vantomme lui-même dans le couloir du bureau des Finances, observait ses allées et venues. M. Bernard, secrétaire, sur les marches du poste, la suivait dans ses mouvements.

Quand elle fut arrivée près de la rue de la Vieille-Comédie, elle revint sur ses pas et au moment où elle passait devant la cachette de M. Vantomme, M. Bernard fit signe à son collègue.

Aussitôt, le secrétaire-adjoint s'élança derrière Blanche Arnold et fut immobilisé les bras.

Par suite de la secousse, l'objet qu'elle tenait sous son tablier tombe à terre : c'était un pot en émaille contenant du vitriol.

M. Bernard qui s'était dirigé précipitamment vers le groupe pour s'assurer de la personne de l'énergumène fut atteint à la main gauche par les éclaboussures du liquide corrosif qui brûlèrent également le tablier de la fille et les mouches du vestion de M. Vantomme.

Ces brûlures n'eurent heureusement eu cune conséquence grave.

Conduite au poste la « jambe de bois » fut fouillée et on trouve dans son corsage, une petite fiole contenant du sublimé.

Interrogée par M. Langevin, vers lequel elle s'élança, menaçante, elle avoua qu'elle regrettait de ne pas avoir réussi son coup, mais qu'elle recommencerait dès qu'elle serait libre. Elle déclara que si elle avait attaint le commissaire, elle aurait bu le contenu de sa fiole pour mourir contente : « Voes m'eves pris mon enfant ! je ne peus vivre sans lui ! Vous avez brisé mon bonheur ! je me vangerut de vous quand j'aurai terminé la peine qu'on m'infligera et je me tuerai avec remèdes ».

Cette mère indigne qui manifeste bien tardivement son amour pour son enfant, a été conduite au Parquet, sous l'inculpation de menaces de mort et de tentative de violences sur la personne d'un magistrat.

L'intervention propice d'un voisin

EMPÊCHE UN INCENDIE

Vers cinq heures du soir, un feu de cheminée se déclarait mardi, dans une maison inoccupée, rue Alphonse-Mercier 39. Des parcelles de suie enflammées voltigeant en l'air, pénétrèrent dans une pièce du premier étage, par la fenêtre ouverte.

M. Victor Leclercq, imprimeur, habitant même rue, n° 33, s'aperçut qu'une épaisse fumée sortait par cette fenêtre. Il pénétra dans la maison et constata que le plancher était en flammes. Avec l'aide de quelques voisins, M. Leclercq jeta des seaux d'eau sur les planches et réussit à éteindre le commencement d'incendie.

On peut dire que c'est grâce à la courageuse intervention de l'imprimeur qu'un sinistre a été écarté, car quelques minutes après il aurait été trop tard et la maison aurait été complètement détruite, en raison de l'absence de locataire.

Les violents

UN PUGILAT SUR UN TRAMWAY

M Auguste Truffin, 32 ans, demeurant rue des Robleds, 28, receveur à la Compagnie des Tramways, se trouvait, mardi soir, sur la remorque d'un car T, quand rue de Maubeuge, un homme en état complet d'ivresse, voulut prendre place sur sa voiture.

Craignant un accident, le receveur voulut l'empêcher de monter. L'observation du l'employé n'eut pas l'heur de plaire à un voyageur Alphonse Martin, manœuvre, rue Pasteur, à Hellemmes, qui se trouvait sur la plate-forme et sans que M. Truffin lui eut adressé une parole, il s'élança sur lui et avec brutalité le frappa de coups de poing et de coups de pied.

Entendant les cris de son collègue, M. Wartelle, receveur de la voiture motrice, s'empressa d'intervenir et de le dégager.

L'employé qui porte des contusions au bras, au thorax et aux jambes, a reçu les soins de M. le docteur Ladrière, qui lui a prescrit un repos de huit jours.

AU PARQUET

Le deuxième du boulevard de Cambrai

M. Delelé, juge d'instruction, a terminé hier l'enquête sur le drame survenu le mois dernier, à l'estaminet des « Glorieux », boulevard de Cambrai, à Roubaix. Clovis Deleclusse 49 ans demeurant rue Watt, 43, qui frappa son épouse, Mélanie Olbault, de quatre coups de couteau, comparaîtra le 7 mai devant le tribunal correctionnel.

DANS LA POLICE

Sont nommés dans le service de la police en tenue :

Agents hors classe : M. Isidore Décoster ; agent de 1re classe : MM. Jules Dehrabant et Louis Mérasse ; de 2e classe : MM. Mathon, Bouvelle et Dehondt ; de 3e classe : MM. Toussaint, Slequelbout et François Despres ; de 4e classe : MM. Debert, Borreau, Gallilot, et Derrieux ; de 5e classe : MM. Ernest Bévé, Bonnart, Plamont, Louis Despres et Joseph Devos.

Dans le service de la sûreté :

Hors classe : M. Lantoine ; de 1re classe : M. Blas ; de 2e classe : M. Vandekerkhove ; de 3e classe : M. Bloc.

PETITS FAITS

Cousins endommagé. — Un car D a tamponné hier rue des Postes, vers cinq heures du soir, un canon appartenant à M. Desjardins, place Antoine-Tuco. Le camion a eu une roue cassée par suite du choc ; il en est résulté une interruption de circulation de plus d'une heure.

Je ne fume que le NIL

AUTOUR DE LILLE

CROIX. — A propos d'un rétablissement — M. Florimond Desjardins, ancien maire socialiste de Croix, nous demande de bien vouloir publier la lettre suivante qu'il adresse à l'un de nos confrères :

« Croix, le 4 mai 1909.

Monsieur le directeur du « Journal de Roubaix »,

Je ne puis laisser passer cette nouvelle injustice qui vient de se passer à la mairie de Croix, à laquelle je suis mêlé dans votre article de ce jour, concernant le carnaval de Croix.

Je suis et ai toujours été ami avec lui, jamais je ne fai révoqué de ses fonctions. Il y a eu tout simplement un arrêté de prix le remplaçant dans ses fonctions pour mettre en règle le registre des arrêtés municipaux.

La cause de ceci est que des amis politiques me touchant de près m'ont obligé de la remercier par vindication personnelle ; je n'ai jamais eu à me plaindre de son travail et le meilleur preuve c'est que je l'ai redemandé pour reprendre le service lorsqu'il y eut une place vacante, ce prouve donc qu'il a toujours accompli sa tâche avec intelligence et dévouement.

Rien n'est surprenant qu'il y ait eu 200 actes en retard, de mon temps à la pareille époque certain employé y en jusque 400 actes en retard, le travail de ce premier employé étant toujours chargé dans toutes les mairies car souvent l'on faisait faire de l'autre travail par le même employé dans cette période.

Encore une fois, rien ne me surprend de la part du Maire actuel, mais ce qui me fait le plus de mal, c'est de voir un socialiste qui a été lui-même (soi-disant) une victime prendre une mesure encore plus méchante que celle d'une municipalité réactionnaire.

Il paraît que d'autres encore attendent leur tour, ce sont les paroles mêmes du Maire dans son débat qui me sont répétées.

Agréez, Monsieur le directeur mes civilités empressées

F. DESJARDINS, ancien maire socialiste de Croix.

WATTRELOS. — Dimanche soir a été donnée chez Routier au Saint-Liévin, une grande soirée vocale et instrumentale suivie d'une brillante tombola, au bénéfice des 19 victimes de la grève de chez Leclercq-Dupire. De nombreux lots avaient été donnés par des personnes charitables MM. Lules Lombard et César Daldalle ont eu un joli succès avec leurs chansons comiques. Voici la liste des numéros gagnants :

918	827	772	95	934	559	64
152	375	133	514	449	1025	918
960	430					

— Le sous-brigadier Bagnouis Joseph, et Gosart Julien, préposé au Grimonpont, ont arrêté le 3 mai, vers 4 heures du soir, au Tried de Leers, territoire de Wanneheim, Marguet Nathalie, 38 ans, ménagère, demeurant rue Dampierre, à Roubaix, pour fraude de café vert.

LANNOY. — Quelques gendarmes de la brigade de Lannoy sont partis à Fiers pour assurer l'ordre en raison de la grève qui y sévit depuis quelque temps.

LYS. — Le docteur Wartel vaccinera les 12 et 13 mai, de 8 à 9 heures le 10, et de 8 à 9 heures le 11, les enfants et jeunes gens de la commune.

NEUVILLE-EN-FERRAIN. — Lundi, vers 10 h. 1/2 du soir, un incendie s'est déclaré chez M. Delaing, cultivateur et tisserand, rue de Rocheon, près du Labyrinthe. C'est la forge qui a communiqué le feu à la toiture laquelle a été détruite ainsi que quelques outils et objets divers. Le feu a été éteint par les voisins. Les pertes s'élèvent à 300 fr. il y a assurance.

LEERS. — Depuis deux jours, les habitants du Tried de Carihem étaient en fête.

Ne voulant probablement plus être administrés par un collège échevinal, les électeurs ont voté un maire de quartier. C'est M. Alfred Duhayne qui a été élu avec des procédés plus comiques, mais aussi plus honnêtes que ceux employés en mai 1908 par l'administration franco-belge.

— Les administrateurs du Bureau de Bienfaisance ont procédé à la répartition entre les chômeurs de 1908 de la somme de 110 fr. 50. Les douze bénéficiaires pourront dans quelques jours retirer leurs mandats chez M. Folle, le vice-président du Bureau de Bienfaisance.

— Le 21 juin, à 4 h. du soir, salle de la mairie, aura lieu l'adjudication pour la location des terres appartenant au Bureau de Bienfaisance.

DÉCÈS. — 1-S. Willocq, 77 ans.

WILLEMS. — Hier, le conseil municipal s'est réuni salle de la mairie, en séance extraordinaire. M. Louis Tolle président. Eulbert absente. MM. Leroy et Desprez. Le Conseil s'occupe de la translation du cimetière. Après avoir donné connaissance des instructions et communications préfectorales, M. le Maire remet cette question devant les commissions des finances d'hygiène et des travaux. Ces trois commissions se réuniront à la mairie jeudi soir à 8 h. L'assemblée décide enquête de faire nettoyer et réparer les aqueducs du chemin d'intérêt commun de Lannoy à Baisieux, à hauteur de la rue Frache. La séance est ensuite levée.

HEM — Alphonse Ségard s'est gravement blessé à l'œil droit en burinant une pièce de fer.

SAINGHIN-EN-MELANTOIS — Nous apprenons avec regret la mort de M. Gustave Lefebvre dans du chemin des douanes à Sainghin-en-Mélantois, décédé dans sa 36e année, après quelques jours seulement de maladie.

LA MADELEINE — Le conseil municipal se réunira à la mairie le vendredi 7 de ce mois, à 8 heures 1/2 du soir. Ordre du jour :

1. Rapport de la commission des finances — 2. Demande de crédits — 3. Compte administratif de l'exercice 1908 : examen — 4. Compte de gestion de l'exercice 1908 : examen — 5. Approbation des dépenses imprévues de l'exercice 1908 — 6. Approbation des secours alloués aux familles des réservistes et territoriaux pendant l'année 1908 — 7. Subvention aux communes pour les sapeurs-pompiers : répartition — 8. Cotes irrécouvrables — 9. Traité avec la Compagnie du Gaz de Wasemmes pour vente de candélabres — 10. Rapport de la commission des travaux — 11. Réception de travaux — 12. Affaires diverses — 13. Assistance aux vieillards, infirmes et incurables privés de ressources : examen des demandes — 14. Demandes de sursis d'incorporation.

— Le police a arrêté Joseph Delruy, 21 ans, terrassier domicilié à Tourcoing pour ivresse manifeste et mauvais traitements à son ancienne maîtresse et à l'ami de cette dernière.

Delruy, qui a frappé les agents et proféré de graves menaces à leur adresse, a été écroué à la maison d'arrêt de Lille.

WANNEBAIN. — Le festival organisé par la municipalité républicaine à l'occasion de l'inauguration de la nouvelle ducasse a eu lieu dimanche avec un éclatant succès.

Grâce à l'empressement et aux bonnes volontés notre commerce local a vécu une journée inoubliable. Aussi nous croyons être l'interprète de toute la population de Wannehem en exprimant nos remerciements aux dévoués organisateurs de la fête et aux sociétés étrangères qui leur ont apporté leur concours.

Les sociétés ont été reçues à la mairie par M. J.-Ble Tonnel maire, entouré des membres du Conseil, qui leur lui offrirent les vins d'honneur.

Après la revue, le défilé s'est lieu aussitôt. Après avoir parcouru les rues de la commune, le cortège est revenu vers la place où devait avoir lieu les exécutions musicales.

Le soirée a été particulièrement animée.

WANNEHAIN — M. le percepteur se tiendra à la mairie le jeudi 6 mai, de 8 h. de l'après-midi, afin de recueillir les déclarations de mutations foncières.

Les intéressés sont priés de se présenter avec une pièce en un titre quelconque propre à faire reconnaître leurs propriétés.

BACHY — M. Alphonse Durieux, cultivateur, 38 ans, rue du Château, a déposé une plainte contre son beau-frère, M. Jules Grulas, 23 ans, qui lui aurait porté des coups. Une enquête a été ouverte. M. Jules Grulas nie avoir frappé son beau-frère. Dans les déclarations, M. Durieux se serait blessé alors qu'il prenait la fuite pour échapper aux représailles de son beau-frère.

CARPHIN-EN-PEVELE. — M. Louis Fontaine, fournisseur au hameau de Mouchin, à proximité de la frontière, habite en compagnie d'une femme de la région. Cette situation irrégulière devait [illegible] [illegible] [illegible]